

# Département de la Nièvre Communauté de Communes Cœur de Loire

## Extrait du Registre des Délibérations

Séance plénière du 04 juillet 2024,

L'an deux mille vingt-quatre, le quatre du mois de juillet à dix-neuf heures,

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes CŒUR DE LOIRE, dûment convoqué le 28 juin 2024 par M. le Président, s'est assemblé à la Salle du Belvédère - Palais de Loire à Cosne sur Loire, sous la Présidence de M. Sylvain COINTAT.

Présents titulaires: M. Sylvain COINTAT - M. Patrick BONDEUX - Mme Pauline PABIOT - Mme Marie-France LURIER - Mme Danielle ROY - M. Pascal KNOPP - M. Gilbert LIENHARD - M. Michel VENEAU - M. Pascal FASSIER - M. Philippe BOURGEOIS - Mme Véronique ITTAH - Mme Geneviève PARIS - M. Patrick RAPEAU - M. François DENIZOT - M. Alexandre BLANDIN - M. Yannis BONNET - Mme Martine BOREL - M. Hicham BOUJLILAT - M. Alain DEDISSE - Mme Martine LEROY - Mme Annie MILLIARD - Mme Stéphanie OUVRY - M. Patrick PONSONNAILLE - Mme Pascale QUILLIER - Mme Sylvie REBOULLEAU - Mme Carole TABBAGH GRUAU - M. Michel BARRIERE - Mme Sonia MILLANT - M. Denis HOUCHOT - M. Bernard GILOT - Mme Françoise PILLARD - Mme Françoise CROTTET-FIGEAT - Mme Nathalie LIEBARD - M. Jean-Jacques BERTIN - Mme Nadège COQUILLAT - M. Robert CHOLLET - Mme Stéphanie CHAPUIS - M. Jacky SCHOLLER - Mme Jocelyne VERNAUX

<u>Membres absents excusés</u>: M. André BUISSON - Mme Mauricette JOSEPH - M. Jean-Claude GILLONNIER - M. Thierry BEAUVAIS - M. Bertrand FLANDIN - M. Benjamin MASI - M. Frédéric AUCOUTURIER - M. Jean-Marc BAUCINO

## Membres titulaires remplacés par leurs suppléants :

Mme Sandra TIXIER MAUDRY remplacée par M. Raymond LE VAN

Membres ayant donné pouvoir : M. Yves RAVET à M. Patrick RAPEAU

M. Daniel GILLONNIER à M. Gilbert LIENHARD M. Michel RENAUD à M. Patrick PONSONNAILLE Mme Béatrice BOULOGNE à M. Alain DEDISSE Mme Corinne COLONEL à Mme Martine LEROY Mme Corinne SERRE à M. Patrick BONDEUX

M. Alexandre BOUCHER-BAUDARD à Mme Pascale QUILLIER

formant la majorité des membres en exercice au nombre de 55.

Conformément à l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'un Secrétaire pris dans le sein du Conseil : **Mme Véronique ITTAH** ayant obtenu la majorité des suffrages a été désigné pour remplir ces fonctions.

#### Tableau des effectifs

Suite aux besoins des différents services,

Vu l'avis du Comité Social Territorial du 27 juin 2024, il convient de modifier le tableau des effectifs comme suit :

## **CREATION DE POSTES**

#### Postes permanents

- 2 Postes dans le cadre d'emplois des agents de maîtrise territoriaux : suite à des nominations par voie de promotion interne, afin de pouvoir nommer les agents déjà en poste
- 1 Poste dans le cadre d'emplois des conseillers des APS territoriaux : suite à une nomination par voie de promotion interne, afin de pouvoir nommer l'agent déjà en poste
- 1 Poste dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux à temps non complet à 80% : modification du temps de travail d'un poste existant à temps complet

### Postes non permanents

1 Poste dans le cadre d'emplois des techniciens en ATA

#### **SUPPRESSION DE POSTES**

#### Postes permanents

- 2 Postes dans le cadre d'emplois des adjoints administratifs territoriaux : un à temps complet, avec modification du temps de travail du poste existant pour le passer à temps non complet à 80% ; et un autre poste à temps non complet à 50%
- 1 Poste dans le cadre d'emplois des conservateurs du patrimoine territoriaux : suppression suite au départ définitif d'un agent et suppression du besoin
- 2 Postes dans le cadre d'emplois des adjoints techniques territoriaux : suite à des nominations par voie de promotion interne, il convient de supprimer les postes des agents promus

Le Conseil Communautaire, sur proposition du Président, après avis favorable du Bureau Communautaire et après en avoir délibéré :

- MODIFIE le tableau des effectifs comme annexé à la présente délibération,
- INSCRIRE les dépenses au budget.

Le tableau des effectifs est joint en pièce annexe.

Nombre de conseillers : 55

Présents: 40 Pouvoirs: 7 Votants: 47 Pour: 47 Abstention: 0

Contre: 0



Pour extrait conforme Sylvain COINTAT, Président Mme Véronique ITTAH, secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 10/07/2024

Reçu en préfecture le 10/07/2024

Publié le 10/07/2024

ID: 058-200067916-20240704-2024\_04\_07\_03-DE